Image not found or type unknown

Existe-t-il des notaires qui connaissent les lois espagnoles ?

Par **lanecienne**, le **04/03/2011** à **18:07**

Bonjour,

Pourriez vous me dire s'il existe en HAUTE SAVOIE, des notaires qui soient spécialisés dans le droit européen ou international (je ne sais pas lequel des 2 s'applique) car je désire savoir la chose suivante :

Pour accepter sa part d'héritage, ma mère qui est âgée de 83 ans, voudrait me faire établir une procuration par son notaire, pour que je puisse la représenter devant le notaire espagnol et ainsi signer en son nom.

J'ai appelé ledit notaire...et celui-ci me dit de prendre contact avec le notaire espagnol pour savoir si cette procuration sera valable devant lui : s'il faut la faire traduire avant ; s'il faut la faire "apostiller" avant de me rendre à BARCELONE etc....

Pourriez vous me répondre ? déjà sur le fait de savoir s'il existe des notaires qui connaissent les lois espagnoles dans le cas présent ?

Merci infiniment par avance et meilleurs sentiments.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés